

COMMUNIQUE

« Attractivité économique du droit ».

Objet : Lancement d'appels à projets.

La Mission de recherche *Droit et Justice* lance un programme de recherches « Attractivité économique du droit » (AED).

Ce programme porte sur les avantages et inconvénients du système juridique et judiciaire de tradition française au regard d'un objectif d'efficacité économique. Il a été conçu à l'initiative conjointe des professions juridiques et des pouvoirs publics français, avec le soutien de l'Organisation internationale de la francophonie.

Dans ce cadre, la Mission, proposera, le 15 juin 2005, une première série de 4 appels à projets sur les thèmes suivants :

- ***Le droit des défaillances d'entreprises***
- ***Les régimes de responsabilité du maître d'œuvre***
- ***Les régimes de la cession du contrat commercial et les opérations de fusion acquisition***
- ***Les voies d'exécution forcée***

Pour plus de précisions, vous êtes invités à consulter, dès le début du mois de juin, le site de la Mission : www.gip-recherche-justice.fr

Toute équipe (juristes et/ou économistes) et tout centre de recherches susceptibles d'être intéressés par la diffusion des appels à projets peuvent d'ores et déjà se signaler auprès du secrétariat scientifique du programme : aed-gip.saei@justice.gouv.fr.